



## SÉNÉGAL

Législatives du 17 novembre, le face-à-face Macky Sall – Ousmane Sonko aura lieu

## CÔTE D'IVOIRE

Le prix bord champ du kg de cacao pour la campagne 2024-2025 passe à 1 800 FCFA et celui du café à 1 500 FCFA, des producteurs espéraient mieux.

## RWANDA

Le virus Marburg fait 11 morts, le gouvernement va lancer des essais cliniques pour développer un vaccin

# KAMBOU SIÉ

# le Secrétaire général de la FESCI arrêté

## ÉDITO

## NOS ARTICLES

3

4 - 21

AFRIQUE DU SUD : DEUX PARTIS D'OPPOSITION VEULENT RELANCER LA PROCÉDURE DE DESTITUTION DE CYRIL RAMAPHOSA

4 - 5

CÔTE D'IVOIRE : ASSASSINAT D'UN ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ D'ABOBO-ADJAMÉ, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FESCI ARRÊTÉ, ACTIVITÉS SYNDICALES SUSPENDUES

6 - 7

AVIS DE CITOYEN : DÉRIVES MEURTRIÈRES DE LA FESCI ET VIOLENCES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN ; J'ACCUSE...

8 - 10

SÉNÉGAL : LÉGISLATIVES DU 17 NOVEMBRE, LE FACE-À-FACE MACKY SALL - OUSMANE SONKO AURA LIEU

11 - 12

AGGRESSION DU DÉPUTÉ SÉNÉGALAIS GUY MARIUS SAGNA AU TOGO : DAKAR EXPRIME SON INDIGNATION ET EXIGE UNE ENQUÊTE IMMÉDIATE

13 - 14

CÔTE D'IVOIRE : LE PRIX BORD CHAMP DU KG DE CACAO POUR LA CAMPAGNE 2024-2025 PASSE À 1 800 FCFA ET CELUI DU CAFÉ À 1 500 FCFA, DES PRODUCTEURS ESPÉRAIENT MIEUX

15 - 16

POLITIQUE FRANCE-AFRIQUE : ROBERT BOURGI FAIT DE GROSSES RÉVÉLATIONS SUR L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA ET LE BOMBARDEMENT DU CAMP MILITAIRE FRANÇAIS DE BOUAKÉ EN 2004

17 - 18

FABRICATION DU PAIN : L'ÉGYPTE ENVISAGE D'AJOUTER DU MAÏS ET DU SORGOH à LA FARINE DE BLÉ

19

RWANDA : LE VIRUS MARBURG FAIT 11 MORTS, LE GOUVERNEMENT VA LANCER DES ESSAIS CLINIQUES POUR DÉVELOPPER UN VACCIN

20

CÔTE D'IVOIRE : LE BUDGET 2025 FRANCHIT LA BARRE DES 15 000 MILLIARDS FCFA

21

# Édito.

À

Chers lecteurs,

travers les pages qui suivent, nous explorons des événements qui rappellent à la fois la fragilité des institutions démocratiques et la résilience des peuples du continent.

En Côte d'Ivoire, le climat social s'alourdit après **l'assassinat tragique d'un étudiant membre de la FESCI**. L'arrestation du Secrétaire général de cette organisation syndicale étudiante et la **suspension de ses activités** sont des mesures qui visent à restaurer l'ordre, mais elles posent également la question des limites de l'engagement militant dans le contexte universitaire. La justice est attendue pour faire la lumière sur ces faits, et il est impératif que vérité et justice prévalent pour apaiser la tension au sein du milieu étudiantin.

Le Sénégal est également sous les projecteurs, alors que la **confrontation entre Macky Sall et Ousmane Sonko** se profile lors des législatives du **17 novembre prochain**. Ce face-à-face promet de raviver les passions politiques, dans un contexte où l'opposition peine à s'unir. Ces élections s'annoncent comme un véritable baromètre de la popularité des deux figures, offrant aux Sénégalais une nouvelle occasion de faire entendre leur voix et d'orienter le destin de leur pays.

L'incident au Togo, où **le député sénégalais Guy Marius Sagna a été agressé lors d'une réunion politique**, illustre une fois de plus les risques que courrent ceux qui choisissent de s'engager pour la démocratie et la justice. La réaction de Dakar, ferme et immédiate, montre à quel point la solidarité politique est cruciale dans ces moments de crise. La liberté de s'exprimer et de défendre des idées est un droit inaliénable, et toute tentative de la faire taire doit être vigoureusement condamnée.

Enfin, en Côte d'Ivoire, **la fixation des prix du cacao**

et du café pour la campagne 2024-2025 a suscité des réactions mitigées parmi les producteurs. Bien que les hausses annoncées soient bienvenues, nombreux sont ceux qui espéraient davantage, surtout dans un contexte de flambée des cours mondiaux. Ces décisions nous rappellent que derrière chaque chiffre se trouvent des milliers de vies dépendant de ces revenus agricoles, et que l'équité dans la redistribution des richesses reste un enjeu fondamental.

Dans un contexte où les défis politiques, économiques et sociaux se multiplient, il est plus que jamais crucial de rester informés, engagés et vigilants.

À **Hamaniè**, nous nous efforçons de vous offrir un éclairage honnête et approfondi sur les événements qui façonnent notre continent, tout en donnant une voix à ceux qui, au quotidien, œuvrent pour un avenir meilleur.



**Dr Emmanuel Mian**

Directeur de la Rédaction, Hamaniè

Bonne lecture à toutes et à tous.

Photo : Africanews



AFRIQUE DU SUD

Politique



## DEUX PARTIS D'OPPOSITION VEULENT RELANCER LA PROCÉDURE DE DESTITUTION DE CYRIL RAMAPHOSA

En Afrique du Sud, deux partis d'opposition ont déposé une plainte auprès du Conseil constitutionnel afin de relancer la procédure de destitution contre le président Cyril Ramaphosa, à la suite d'un scandale impliquant plus de **500 000 dollars** en espèces, dissimulés dans un canapé de son ranch et qui ont ensuite été volés.

Le **Conseil constitutionnel** a publié l'information ce jeudi, précisant qu'il entendrait le mois prochain les arguments de ces deux partis politiques d'opposition sur la plainte déposée.

Les deux partis concernés sont les **Combattants pour la liberté économique (EFF)**, un parti d'extrême gauche, et le **Mouvement pour la transformation de l'Afrique**. Ils ont décidé de relancer une procédure de destitution à laquelle le président Cyril Ramaphosa avait échappé en 2022, lorsque son parti, le **Congrès national africain (ANC)**, avait utilisé sa majorité au Parlement pour bloquer

une motion de destitution. Cela avait eu lieu même après qu'un rapport indépendant avait soulevé des questions sur sa conduite et recommandé qu'une enquête complète soit menée.

Depuis lors, l'ANC a été rejoint par neuf autres partis au sein d'une large coalition pour gouverner l'Afrique du Sud, apaisant certaines critiques envers **M. Ramaphosa** concernant ce scandale.

Cependant, les deux partis d'opposition, qui ne font pas partie du gouvernement d'unité, ont déposé une requête devant la plus haute juridiction du pays, arguant que le **Parlement** n'avait pas correctement rempli son rôle constitutionnel de contrôle du président.

Le scandale a éclaté en **juin 2022** et a constitué une menace sérieuse pour le leadership de **M. Ramaphosa**. Il avait été révélé qu'au moins **580 000 dollars** en billets américains, dissimulés dans un

canapé de sa ferme de **Phala Phala**, avaient été volés plus de deux ans auparavant et que l'incident avait été gardé secret.

Le président sud-africain a été accusé par les partis d'opposition de **fraude fiscale, de blanchiment d'argent**, et de violation de la législation sur les devises étrangères. **Cyril Ramaphosa** a nié toute malversation, affirmant que l'argent provenait de la vente légitime d'animaux dans son ranch, sans toutefois expliquer pourquoi il avait été caché dans des meubles.

Des questions ont également été soulevées quant à savoir si le vol avait été correctement signalé à la police. **M. Ramaphosa** a déclaré qu'il avait signalé l'incident au chef de son service de sécurité, mais il a été accusé d'avoir tenté de dissimuler le vol et l'existence de l'argent.

**Cyril Ramaphosa** a été blanchi par la Banque de réserve et un organisme public de surveillance, des décisions que certains partis d'opposition continuent de remettre en question.

gé de **71 ans**, **Ramaphosa** a été réélu pour un second mandat en juin dernier, mais seulement grâce à l'aide des députés de l'opposition, puisque l'ANC a perdu sa majorité parlementaire pour la première fois depuis que l'Afrique du Sud est devenue une démocratie en 1994, à la fin de l'apartheid.

Photo : Getty Images



## CÔTE D'IVOIRE

## Société

# ASSASSINAT D'UN ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ D'ABOBO-ADJAMÉ, LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FESCI ARRÊTÉ, ACTIVITÉS SYNDICALES SUSPENDUES

Dans la nuit du **29 au 30 septembre** 2024, des agents de la police criminelle ont été informés de la présence d'un corps sans vie au **CHU de Cocody**, à Abidjan. Ce corps présentait des traces de violences physiques.

D'après les premières informations recueillies, il s'agit d'**Agui Mars Aubin Deagoué, alias «Général Sorcier»**, âgé de 49 ans, étudiant en **Master 2, option Anglais, et membre de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) à l'Université d'Abobo-Adjame**. Deagoué serait le principal opposant au Secrétaire général actuel de la **FESCI, Kambou Sié**.

Selon un communiqué émanant du Procureur de la République près le Tribunal de première instance d'Abidjan, daté du 1er octobre 2024, **Sidibé Abdoul Karim**, se présentant comme agent de renseignement et proche de **Kambou Sié**, a été interpellé par

la Gendarmerie et mis à la disposition de la Section de Recherches d'Abidjan.

Le communiqué indique : «Interrogé par les enquêteurs, **Sidibé Abdoul Karim** affirme avoir été sollicité par **Kambou Sié** pour organiser une rencontre entre ce dernier et **Agui Mars Aubin Deagoué**, tous deux en conflit sur les différents campus. Il ajoute qu'après avoir rassuré Agui Mars Aubin Deagoué, celui-ci l'a rejoint dans une cave située à **Angré Pétron Ivoire, dans la commune de Cocody**, où il a été enlevé par des individus à bord d'un taxi Yango, pour une destination inconnue.»

Dans le cadre de l'enquête, **six responsables de la FESCI, dont son Secrétaire général Kambou Sié**, ont été interpellés le mardi 1er octobre. Ils ont commencé à être entendus le mercredi pour des faits d'homicide. Cette audition vise notamment à éclaircir les circonstances de la mort de l'étudiant

Agui Mars Aubin Deagoué, alias «Général Sorcier», qui restent pour l'instant floues.

En réaction, le gouvernement ivoirien a condamné cet «acte de barbarie d'un autre âge» et a, à titre conservatoire, suspendu toutes les activités des associations syndicales étudiantes dans le pays. Le ministère de l'Enseignement supérieur a également ordonné aux étudiants occupant illégalement des chambres dans les cités universitaires de les libérer dès ce mercredi. Une opération de vérification, accompagnée des forces de l'ordre, doit démarre ce jeudi 3 octobre dans les cités universitaires, indique un communiqué.

Depuis son élection, Kambou Sié, Secrétaire général de la FESCI, fait face à une fronde, notamment de la part du collectif des secrétaires généraux intérieurs de l'organisation. Ces derniers ont dénoncé, dans une déclaration, une série d'agressions et de séquestrations qui lui seraient imputées.

De son côté, le Procureur de la République rassure les populations, les parents d'élèves et d'étudiants, ainsi que les étudiants eux-mêmes, que toute la lumière sera faite sur cet acte d'une particulière gravité et que les auteurs et complices de cet homicide seront recherchés, interpellés et déférés devant la justice.

# "Avis de Citoyen

**JEAN BONIN**

Président de FIER, Conseiller municipal et juriste, Membre du cabinet d'avocats Serres et associés



## Dérives meurtrières de la FESCI et violences dans le système éducatif ivoirien ; j'accuse...

La violence, sous toutes ses formes, dans notre système éducatif est un fléau qui date des années 80-90, sous le **PDCI**. Elle a, à cette époque, atteint son point culminant avec le meurtre de l'étudiant **Thierry Zebié** par... d'autres étudiants.

Elle s'est poursuivie sous le régime **Gbagbo** avec une immixtion directe et sans précédent de la **FESCI** dans les affaires politiques et judiciaires du pays. Elle s'illustre en ce moment même de la pire des manières, sous le pouvoir du **RHDP**, avec une série de crimes et délits impunis dans l'espace universitaire où des étudiants affrontent régulièrement les forces de l'ordre lorsque ce n'est pas tout bonnement entre eux-mêmes.

La violence dans l'école ivoirienne n'est clairement pas un fait nouveau. Elle est sué de tous les décideurs politiques qui se sont succédé à la tête du pays, sans véritablement qu'aucun d'entre eux n'ait été capable, volontairement ou involontairement, de trouver une solution pérenne à cette gangrène qui mine l'école ivoirienne.

Ce mercredi 2 octobre, un étudiant, **Déagoué Zogui Mars Aubin** alias « **Général Sorcier** », membre de la section **FESCI** de la cité universitaire d'**Abobo 1**, vient d'être lâchement assassiné par d'autres présumés membres de cette même organisation étudiante.

Ce crime odieux aurait pu être évité si ceux qui ont en charge la responsabilité de gérer l'université avaient jugé nécessaire de prendre en considération nos nombreuses dénonciations et alertes sur les dérives constatées dans le milieu étudiantin, relativement notamment au :

- racket récurrent des étudiants lors du paiement de leurs bourses,
- désordre qui règne dans l'attribution des chambres universitaires avec la **FESCI** qui s'attribue la part du lion,

- nombreuses voies de fait attribuées à des membres de la **FESCI** sur d'autres étudiants.

Toutes ces alertes, essentiellement adressées au ministre en charge de l'enseignement supérieur et accessoirement au ministre en charge de la sécurité, n'ont jamais eu droit à une oreille attentive de leur part. Ils ont choisi de royalement les ignorer en adoptant la politique de l'autruche ou en faisant la sourde oreille.

Curieusement, tous deux semblent, à la faveur de cet énième crime, sortir de leur longue léthargie. Ils viennent, contre toute attente, dans un communiqué, de réagir. Celui de l'enseignement a pris la décision, tant attendue, de mettre enfin de l'ordre dans l'attribution des chambres universitaires en ordonnant à tous ceux qui les occupent de façon irrégulière de bien vouloir les libérer dès ce mercredi.

Avait-il besoin du prétexte d'un assassinat pour agir alors même que celui-ci n'a de toute évidence aucun lien direct avec une quelconque affaire d'attribution de chambres ? C'est donc un opportuniste médecin après la mort qui, aujourd'hui, décide de donner de la voix.

J'accuse le gouvernement ivoirien d'être, si longtemps, resté passif devant les nombreuses dérives commises par la **FESCI** dans les universités et écoles ivoiriennes. Plutôt que de prendre des mesures结构relles, il a préféré, tel un pompier, parer au plus urgent, en adoptant une série de mesures conjoncturelles.

En effet, ce mercredi même, dans une déclaration commune signée des ministres **Adama Diawara** de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et **Vagondo Diomandé** de l'Intérieur et de la Sécurité, le gouvernement ivoirien, avec une décennie de retard, vient (enfin) de décider, à titre conservatoire, d'interdire toutes les activités des associations étudiantes sur l'ensemble du territoire, en attendant les conclusions de l'enquête ouverte par la Police nationale, suite à la mort de l'étudiant précité.

J'accuse les présidents des universités ivoiriennes qui, à notre connaissance, n'ont jamais eu le courage, à l'instar de leur ministre de tutelle, de dénoncer publiquement et de prendre clairement position contre le désordre qui règne dans les établissements dont ils sont les premiers responsables administratifs, en rapport avec les associations étudiantes.

J'accuse la société ivoirienne d'être de plus en plus tournée essentiellement vers la culture du buzz et de la médiocrité. Une société qui célèbre la futilité et l'inutilité et les érige au rang de valeurs sociétales inspirantes, au détriment des bonnes mœurs et pratiques.

Les médiocres, les vulgaires, les inconscients et les incultes sont donc allègrement en passe de gagner leur pari inavoué d'imposer aux « *bien-pensants* » leurs tares les plus rédhibitoires. Quel dommage !

Je ne m'oublie pas, car je ne suis pas non plus exempt de reproches. Je m'accuse, avec le **Think Tank FIER** que je préside, de n'avoir pas été capable de trouver les voies et moyens nécessaires pour faire prendre conscience à nos compatriotes que la corruption, la mauvaise gouvernance et l'oisiveté sont des maux qui, subrepticement, sont en train de désagréger notre modèle social et de déliter les bonnes mœurs dans notre pays ainsi que les fondements et fondations de ce qui devrait caractériser l'Ivoirien : l'union, la discipline et le travail.

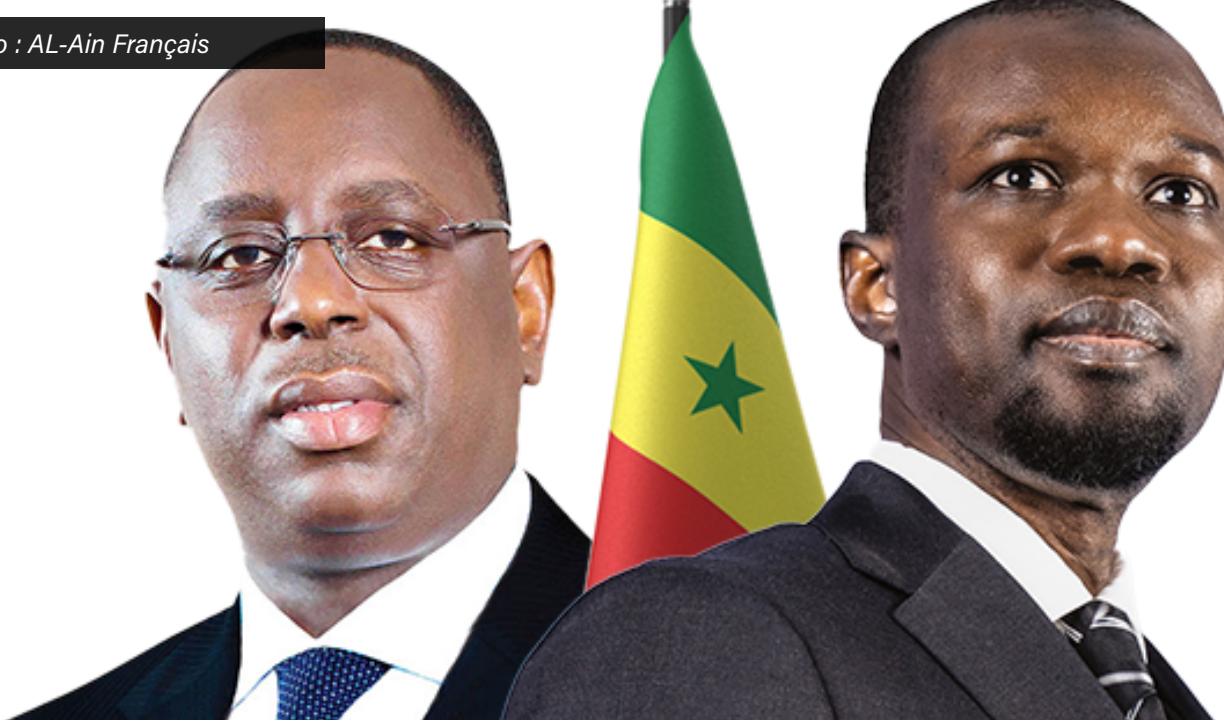
Un pays où l'éducation apparaît clairement comme la dernière roue du carrosse est fatalement appelé à sombrer, tôt ou tard, dans les profondeurs abyssales de l'incivisme notoire, de la déchéance morale et inévitablement de la délinquance juvénile.

Tous, nous avons intérêt à contribuer à arrêter l'hémorragie, car nous sommes en train de construire un pays sur des sables mouvants et à développer dans l'esprit de notre jeunesse la mentalité d'une peuplade

de personnes intellectuellement infertiles. Ces errements pourraient, si nous n'y prenions garde, nous rattraper un jour.

## Il n'est pas trop tard pour rectifier le tir.

Photo : AL-Ain Français



SÉNÉGAL

Politique



## LÉGISLATIVES DU 17 NOVEMBRE, LE FACE-À-FACE MACKY SALL - OUSMANE SONKO AURA LIEU

Ils n'ont pas eu l'opportunité de se mesurer lors de la dernière élection présidentielle au Sénégal. Mais à l'occasion des élections législatives du 17 novembre prochain, Macky Sall, l'ancien président sénégalais, et Ousmane Sonko, actuel Premier ministre et chef du gouvernement, auront l'occasion de s'affronter directement.

Les deux personnalités politiques ont en effet été choisies par leurs camps respectifs pour être les porte-étendards lors de ces législatives. Macky Sall sera la tête de liste d'une coalition de l'opposition dénommée Takku Wallu Sénégal, avec le PDS de Karim Wade, tandis qu'Ousmane Sonko conduira celle du PASTEF, le parti au pouvoir, dans l'espoir de conquérir la majorité au Parlement.

Autant le dire, ces élections législatives auront un air de duel entre deux figures emblématiques de la politique sénégalaise, deux personnalités qui ne se sont jamais fait de cadeaux en matière de conquête

du pouvoir. On se souvient que Macky Sall, alors président de la République, avait utilisé tous les moyens pour empêcher Sonko de briguer la présidentielle, espérant ainsi ouvrir la voie du succès à son poulain Amadou Ba. Finalement, c'est Bassirou Diomaye Faye, le dauphin du leader du PASTEF, qui a triomphé.

Ces législatives, au-delà de l'enjeu principal qui est de conquérir la majorité parlementaire, notamment pour le parti au pouvoir afin de mieux dérouler son programme de gouvernement, seront également l'occasion de jauger le niveau de popularité et le leadership de ces deux personnalités que tout oppose politiquement.

« Lors des deux dernières alternances, les Sénégalais ont toujours confirmé aux législatives le choix fait lors de la présidentielle », rappelle le professeur en sciences politiques, Moussa Diaw. Pour lui, « six mois plus tard, il y a peu de chances que les Séné-

galais aient changé d'avis », affirme-t-il.

Ces faits rappelés par le professeur vont-ils se répéter encore une fois ? Une chose est sûre, l'opposition politique sénégalaise, censée être unie pour être plus forte face au parti au pouvoir, est pour l'heure plus que jamais divisée. Et cette division pourrait bien profiter au PASTEF d'Ousmane Sonko.

Photo : TogoBreakingNews

 SÉNEGALPolitique 

## AGRESSION DU DÉPUTÉ SÉNÉGALAIS GUY MARIUS SAGNA AU TOGO : DAKAR EXPRIME SON INDIGNATION ET EXIGE UNE ENQUÊTE IMMÉDIATE

Le député sénégalais Guy Marius Sagna a été agressé dimanche à Lomé, au Togo, alors qu'il participait à une réunion aux côtés d'une coalition de partis politiques de l'opposition et d'associations de la société civile, opposés à l'adoption d'une nouvelle loi fondamentale dans le pays.

Dans une vidéo tournée lors de l'incident et largement relayée sur les réseaux sociaux, on aperçoit le député du parti Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF, dirigé par le président Bassirou Diomaye Faye) et également parlementaire de la CEDEAO, déclarer à la tribune : « Il y a des gens qui ne voulaient pas que cette rencontre ait lieu, mais elle a finalement... ». Puis, il est soudainement interrompu dans une grande confusion.

Plus tard, dans une deuxième séquence vidéo, on voit Guy Marius Sagna allongé sur un lit d'hôpital, la main gauche bandée. Dans une troisième image,

il explique que lui-même et les autres participants ont été attaqués à coups de chaises et de poings. Selon lui, une députée togolaise a également été frappée.

« Des membres du régime ont payé des nervis pour venir bastonner, violenter, agresser et peut-être même assassiner des Togolais, des députés de l'Assemblée nationale du Togo et un député au Parlement de la CEDEAO. Cela montre qu'aucun Togolais n'est en sécurité », a-t-il déploré.

Suite à cet incident regrettable, la réaction de Dakar ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué publié lundi 30 septembre 2024, le ministère sénégalais des Affaires étrangères a indiqué qu'il « condamne avec fermeté cet acte inqualifiable et demande qu'une enquête soit immédiatement diligentée ». Il pointe la responsabilité de personnes « dissimulées derrière des miliciens dans le but de faire taire le député Guy Marius Sagna, qui s'était

déjà élevé contre les dérives du régime togolais », dénonce le gouvernement sénégalais.

Guy Marius Sagna, chef de file du Front pour une révolution anti-impérialiste populaire et panafricaine (FRAPP) au Sénégal, est connu pour ses prises de position percutantes. Il a été détenu à plusieurs reprises sous la présidence de Macky Sall. Il a également critiqué par le passé l'adoption, au Togo, d'une nouvelle Constitution que l'opposition dénonce comme permettant à Faure Gnassingbé de se maintenir au pouvoir.

Photo : abidjan.net

**CÔTE D'IVOIRE****Économie** 

## LE PRIX BORD CHAMP DU KG DE CACAO POUR LA CAMPAGNE 2024-2025 PASSE À 1 800 FCFA ET CELUI DU CAFÉ À 1 500 FCFA, DES PRODUCTEURS ESPÉRAIENT MIEUX.

La 9<sup>e</sup> édition des Journées nationales du cacao et du chocolat s'est achevée ce lundi 30 septembre 2024 à Abidjan, marquée par l'annonce des prix bord champ du cacao et du café pour la campagne principale 2024-2025.

Pour cette campagne, qui débute le mardi 1er octobre 2024, et après analyse des composantes de la vente anticipée du cacao, le gouvernement a fixé le prix du kilogramme de cacao, bien fermenté, bien trié et bien séché, à 1 800 FCFA, soit une hausse de 20 % par rapport au prix de la campagne intermédiaire (1 500 FCFA) qui s'est achevée ce 30 septembre 2024.

Concernant le café, afin de continuer à encourager sa production, le gouvernement a fixé le prix du kilogramme de café bien séché, bien décortiqué et bien trié à 1 500 FCFA pour la campagne 2024-2025, soit une augmentation de 55 % par rapport à

la campagne 2023-2024.

Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, a annoncé ces nouveaux prix aux producteurs de cacao lors de la cérémonie de clôture au Parc des Expositions, à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny.

La campagne 2023-2024 du cacao avait été marquée par une forte hausse des cours en raison de la chute de plus de 25 % de la production en Afrique de l'Ouest. Cette baisse est due aux conditions climatiques défavorables, liées au phénomène El Niño.

« Le 19 avril 2024, le marché a atteint 10 265 Livres sterling (£) par tonne, soit 7 817 FCFA par kilogramme, le prix le plus élevé depuis 1919, date du début des négociations du contrat à terme à

Londres. Par ailleurs, la campagne 2023-2024 du café a connu une augmentation des cours, suite à une correction de l'offre mondiale dans les principaux pays producteurs. Les cours ont atteint 5 580 dollars par tonne, soit 3 313 FCFA par kilogramme, le 30 août 2024, leur plus haut niveau depuis 46 ans », a mentionné le ministre d'État.

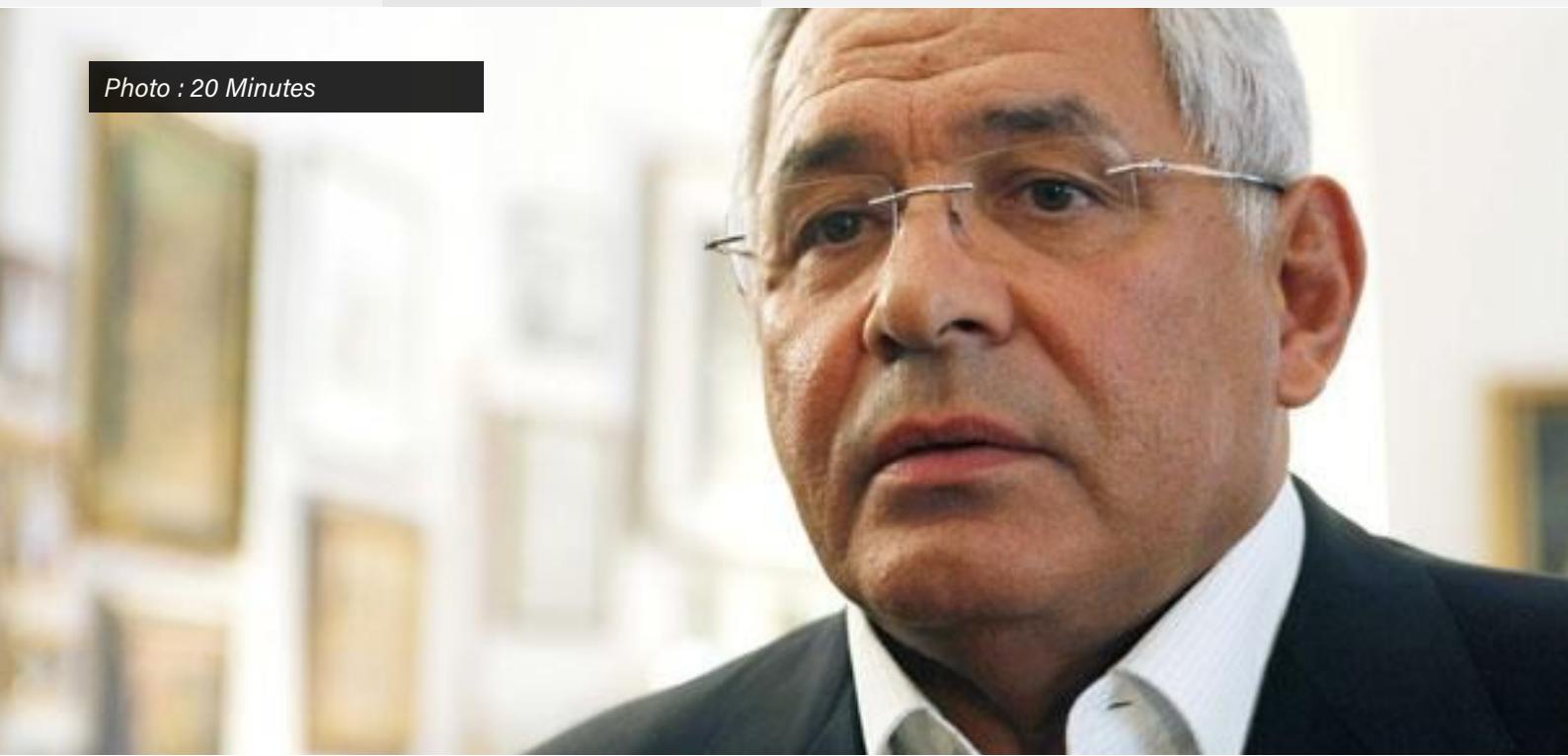
Avant l'annonce des prix, Kobenan Kouassi Adjoumani a également informé les producteurs que, soucieux de leur bien-être, le président de la République de Côte d'Ivoire a décidé que, désormais, tous les producteurs de café et de cacao détenus de la carte du planteur, ainsi que leur famille, bénéficieront de la Couverture Maladie Universelle (CMU), prise en charge par le Conseil du Café-Cacao.

Les producteurs n'auront donc pas à payer pour accéder à la CMU, car le Conseil du Café-Cacao prendra en charge la prime liée à cette assurance. « Un milliard de francs CFA sera alloué chaque mois pour la Couverture Maladie Universelle des producteurs de café et de cacao de Côte d'Ivoire », a précisé le ministre.

Le ministre a invité tous les producteurs qui ne se sont pas encore fait recenser à le faire rapidement pour pouvoir bénéficier des services de cette assurance.

Du côté des syndicats des producteurs, les réactions sont mitigées. Beaucoup d'entre eux espéraient un prix minimum garanti au-delà de 2 000 FCFA, vu la flambée des cours mondiaux. Toutefois, le gouvernement ivoirien, tout comme le Ghana, a fixé le prix du kilogramme de cacao à 1 800 FCFA et celui du café à 1 500 FCFA.

Photo : 20 Minutes



FRANCE-AFRIQUE

Politique



## ROBERT BOURGI FAIT DE GROSSES RÉVÉLATIONS SUR L'ASSASSINAT DE THOMAS SANKARA ET LE BOMBARDEMENT DU CAMP MILITAIRE FRANÇAIS DE BOUAKÉ EN 2004.

Robert Bourgi, avocat franco-libanais né le 4 avril 1945 à Dakar, est un conseiller politique reconnu pour son rôle dans la «Françafrique». Pendant trente ans, il a incarné les relations entre la France et ses anciennes colonies subsahariennes, héritier du célèbre conseiller Jacques Foccart.

Il vient de publier ses mémoires intitulées «Ils savent que je sais tout, ma vie en Françafrique», aux éditions Max Milo. Au micro de RFI, Robert Bourgi est revenu sur plusieurs événements marquants de la politique africaine, notamment l'attitude de Jacques Foccart, conseiller Afrique des présidents français, avant l'attentat contre le capitaine Thomas Sankara, ainsi que les transferts de fonds gabonais vers Jacques Chirac, dont il était responsable.

Concernant le bombardement du camp militaire français à Bouaké, en Côte d'Ivoire, en novembre 2004, Bourgi a déclaré : « Vraiment, j'ignore tout de

cet épisode. Mais je me suis retrouvé avec Laurent Gbagbo un soir lors de cet événement tragique. Dominique de Villepin (qui a été successivement ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Intérieur et Premier ministre sous Jacques Chirac) m'avait dit : «Essayez de savoir si Laurent Gbagbo est impliqué.» Je lui ai demandé : «Laurent, es-tu mêlé à cette affaire ?» Il m'a répondu : «Dis à Dominique que je n'y suis pour rien.» Il a toutefois laissé entendre que l'entourage de Simone (Gbagbo, alors Première dame) pourrait être impliqué. Il a mentionné cela, mais sans préciser davantage, laissant planer des doutes sur l'officier Séka Séka », a-t-il révélé.

En ce qui concerne l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, Bourgi a ajouté : « Je ne connais pas les motivations de Blaise Compaoré, mais je peux dire que Jacques Foccart, le tout-puissant

conseiller Afrique de Jacques Chirac, m'avait dit de prévenir Thomas de faire attention. Il m'a dit : «Il est en danger, et cela pourrait venir de son entourage proche.» Lors d'un deuil dans ma famille, Thomas m'a appelé pour présenter ses condoléances, et je lui ai transmis ce message. Il m'a remercié et m'a assuré qu'il serait prudent, mais nous savons tous ce qui s'est passé ensuite. »

Bourgi a également levé un coin de voile sur le rôle de feu Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire, dans l'élimination de Sankara. « Je pense qu'il a été très actif, notamment par le biais de Chantal, l'épouse de Blaise Compaoré, qui était d'origine ivoirienne. Chantal était la fille d'un administrateur des colonies, très proche de Houphouët-Boigny. Ce que Houphouët-Boigny n'a pas supporté, c'est que Thomas Sankara, lors de ses visites, portait toujours une arme et refusait de venir en tenue civile. Le courant ne passait pas entre eux », a-t-il expliqué. L'avocat est convaincu que la Côte d'Ivoire a joué un rôle dans l'assassinat de Sankara.

Robert Bourgi s'est également exprimé sur la situation au Gabon après l'arrivée au pouvoir du général Brice Oligui Nguema. « Je connais Brice Clotaire Oligui Nguema depuis 25 ans. C'est un homme d'autorité et de caractère. Je ne pense pas que quelqu'un ait pu lui suggérer de mener un coup d'État. Lors d'une rencontre à Dakar, il m'a demandé mon avis, et je lui ai dit : «Fais souffler un vent de démocratie dans ton pays, et essaie de t'éloigner du reproche selon lequel c'est la famille Bongo qui continue à gouverner.» Je pense qu'il est en train de suivre cette voie, et il ne m'étonnerait pas qu'il soit candidat à la présidentielle si une élection est organisée », a-t-il affirmé.

Photo : Tunisie Numérique

 **ÉGYPTE****Gastronomie** 

## FABRICATION DU PAIN : L'ÉGYPTE ENVISAGE D'AJOUTER DU MAÏS ET DU SORGHO À LA FARINE DE BLÉ

Au Rwanda, selon plusieurs sources, le vice-ministre de la Santé, Yvan Butera, a annoncé ce jeudi que le gouvernement va lancer des essais cliniques pour développer un vaccin contre le virus Marburg. Cette fièvre hémorragique virale, similaire au virus Ebola, a déjà fait 11 morts depuis le déclenchement de la maladie fin septembre. Les efforts pour développer un vaccin sont cruciaux pour prévenir la propagation de cette maladie dans la région. Afin de limiter tout risque d'accélération des transmissions, le ministère de la Santé surveille de près 410 personnes qui ont été en contact avec des cas suspects.

La date du début des essais cliniques n'a pas encore été communiquée par les autorités sanitaires. Avant le Rwanda, la Tanzanie en 2023 et l'Ouganda en 2017 avaient également déclaré des cas de virus Marburg.

Le virus, qui se transmet par contact direct avec les

fluides corporels d'une personne infectée ou d'animaux, notamment les chauves-souris frugivores, peut causer une maladie grave avec un taux de mortalité élevé pouvant atteindre 88 %.

Le ministère a conseillé au public d'éviter tout contact étroit avec les personnes présentant des symptômes, tels que la fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires, les vomissements et la diarrhée.

En réponse, le gouvernement intensifie la recherche des cas contacts, la surveillance et les tests, et exhorte les citoyens à maintenir de bonnes pratiques d'hygiène, notamment en se lavant fréquemment les mains.

Les habitants, quant à eux, expriment leur profonde inquiétude face à la propagation du virus.

Photo : mediacongo.net



RWANDA

Santé



## LE VIRUS MARBURG FAIT 11 MORTS, LE GOUVERNEMENT VA LANCER DES ESSAIS CLINIQUES POUR DÉVELOPPER UN VACCIN

Au Rwanda, selon plusieurs sources, le vice-ministre de la Santé, Yvan Butera, a annoncé ce jeudi que le gouvernement va lancer des essais cliniques pour développer un vaccin contre le virus Marburg. Cette fièvre hémorragique virale, similaire au virus Ebola, a déjà fait 11 morts depuis le déclenchement de la maladie fin septembre. Les efforts pour développer un vaccin sont cruciaux pour prévenir la propagation de cette maladie dans la région. Afin de limiter tout risque d'accélération des transmissions, le ministère de la Santé surveille de près 410 personnes qui ont été en contact avec des cas suspects.

La date du début des essais cliniques n'a pas encore été communiquée par les autorités sanitaires. Avant le Rwanda, la Tanzanie en 2023 et l'Ouganda en 2017 avaient également déclaré des cas de virus Marburg.

Le virus, qui se transmet par contact direct avec les

fluides corporels d'une personne infectée ou d'animaux, notamment les chauves-souris frugivores, peut causer une maladie grave avec un taux de mortalité élevé pouvant atteindre 88 %.

Le ministère a conseillé au public d'éviter tout contact étroit avec les personnes présentant des symptômes, tels que la fièvre, les maux de tête, les douleurs musculaires, les vomissements et la diarrhée.

En réponse, le gouvernement intensifie la recherche des cas contacts, la surveillance et les tests, et exhorte les citoyens à maintenir de bonnes pratiques d'hygiène, notamment en se lavant fréquemment les mains.

Les habitants, quant à eux, expriment leur profonde inquiétude face à la propagation du virus.

Photo : Koaci

 CÔTE D'IVOIRE Économie

## LE BUDGET 2025 FRANCHIT LA BARRE DES 15 000 MILLIARDS FCFA

La Côte d'Ivoire se prépare à franchir un nouveau cap économique en 2025. Le pays, dirigé par Alassane Ouattara, vient d'augmenter son budget prévisionnel, qui passe à 15 339,2 milliards FCFA, contre 13 720,7 milliards FCFA pour l'exercice 2024. Cette hausse de 1 618,5 milliards FCFA, soit +11,8 %, a été annoncée lors d'un Conseil des ministres extraordinaire tenu le lundi 30 septembre 2024.

Selon le porte-parole du gouvernement, ce projet de budget, équilibré en ressources et en charges, reflète l'ambition du pays de maintenir une trajectoire de croissance malgré les incertitudes géopolitiques mondiales.

Malgré un contexte international tendu, marqué par des tensions géopolitiques susceptibles d'affecter la mobilisation des ressources, le gouvernement ivoirien prévoit une réduction du déficit budgétaire à 3 % du PIB, en conformité avec les exigences de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Cet objectif témoigne d'une gestion budgétaire rigoureuse et d'une volonté de maîtriser les

finances publiques tout en stimulant la croissance.

La croissance du PIB réel est projetée à 6,3 % en 2025, en légère baisse par rapport aux 6,5 % attendus pour 2024, mais reste robuste dans le contexte d'un environnement économique mondial incertain. Le gouvernement entend poursuivre ses investissements stratégiques dans les secteurs moteurs de la croissance, notamment les infrastructures, l'agriculture et l'énergie.

Du côté de l'inflation, une amélioration est également attendue. Après un niveau de 4 % projeté à fin 2024, l'inflation devrait se stabiliser à 3,7 % en 2025, reflétant les efforts du gouvernement pour contenir la hausse des prix et protéger le pouvoir d'achat des populations.

Ce projet de budget 2025 met en lumière la volonté de la Côte d'Ivoire de renforcer sa résilience économique tout en respectant les cadres régionaux, et de poursuivre un développement soutenu dans un contexte international de plus en plus incertain.

# L'ACTU EN BRÈVES

Photo : RFI



Photo : RFI



Photo : VOA Afrique



Photo : Africanews



Photo : Ivoire.ci



Découvrez l'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique sur :



## ALGÉRIE

DÉGRADATION DES RELATIONS ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE : LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A DÉCLARÉ SAMEDI, QU'IL EXCLUT TOUTE IDÉE D'UNE VISITE À PARIS



## AFRIQUE DU SUD

DES ÉTUDIANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES ORGANISENT UNE MARCHE DANS LES RUES DE JOHANNESBURG POUR CÉLÉBRER L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE DESMOND TUTU



## NIGER

DE FORTES PLUIES ET INONDATIONS OBLIGENT LES ÉCOLES À RETARDER LA REPRISE DES COURS



## RDC

40 000 TRAVAILLEURS DU SEXE PERDENT LEURS REVENUS À CAUSE DE L'ÉPIDÉMIE DE MPOX



## CÔTE D'IVOIRE

DÉMOLITION DU SIÈGE EN CONSTRUCTION DE LA FESCI À L'UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY ABIDJAN



# Mian Media

Inform & Engage Africa



# Hamaniè

## Contactez-nous



[emmanuel.mian@mianmedia.com](mailto:emmanuel.mian@mianmedia.com)



 (+33) 7 55 89 00 81



 (+225) 07 08 734 964

**Suivez nous sur :**



Visitez le site internet  
[www.mianmedia.com](http://www.mianmedia.com)